Association de communes Mobul Rue du Château d'En-Bas 33 Case postale 1630 Bulle

026 919 18 56 info@mobul.ch www.mobul.ch

Aux Conseils communaux des Communes membres de Mobul

Bulle, le 14 septembre 2022

N/Réf.: CEJ/laj

Classement : B-0 Assemblée des délégués

## Prochaine Assemblée des délégués

Madame la Vice-Syndique, Messieurs les Vice-Syndics, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine Assemblée des délégués de Mobul aura lieu le :

Vendredi 7 octobre. 2022, à 07h30 heures À la salle « Moléson » (rez), rue du Château-d'En-Bas 33, à Bulle

## Ordre du jour :

- 1. Salutations et contrôle des présences
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2022
- 3. Examen et approbation du budget 2023
  - 3.1 Budgets de fonctionnement et d'investissements
- 4. Divers

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous le nombre de voix dévolu à chaque commune :

- Commune de Bulle (6 voix)
- Commune de Morlon (1 voix)
- Comme de Le Pâquier (1 voix)
- Commune de Riaz (2 voix)
- Commune de Vuadens (2 voix)

Chaque commune est représentée à l'assemblée des délégués par au moins un délégué. Sous réserve d'autres directives émises par la commune membre, chaque délégué peut disposer de l'ensemble des voix qui sont attribuées à la commune.



Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

## Au nom de l'Assemblée des délégués

La Secrétaire Laurence Jenny

170

Le Président Vincent Bosson, Préfet

## Copie pour information et invitation à l'assemblée :

- DIME : M. Michael Blanchard

- Service des constructions et de l'aménagement : Mme Katia Meier

- Service de la mobilité : M. Grégoire Cantin

- Service de l'environnement : Mme Béatrice Balsiger